



COMPTE RENDU DES CAPL DU 22/02/2011

Filière Gestion Publique

Agents des catégories A, B et C devant rejoindre le SIP (Service des Impôts des Particuliers) de Gaillac

Au 1^{er} avril 2011

| Catégorie | Trésorerie de Gaillac vers SIP de Gaillac |
|------------------|--|
| A | MARTINE DARDE |
| B | NICOLE BELLIERES |
| C | TEIXIDO CHRISTINE |

En attendant les nouvelles règles de gestion, les agents de la filière gestion publique et les agents de la filière fiscale affectés au SIP de Gaillac demeureront régis par leurs statuts respectifs et les règles qui y sont applicables (notation, mutations...)

Ci-dessous vous trouverez un extrait de la circulaire du 06/03/2009- III-1-1-2 page 9 disponible dans Ulysse qui s'adresse aux agents des catégories C et B de la filière gestion publique qui vont intégrer le SIP au 01/04/2011 :

« S'ils ne souhaitent pas bénéficier de cette priorité (pour rejoindre les SIP), ils devront formellement faire connaître leur intention de ne pas être affectés au SIP de leur résidence. Ils devront, à cet effet, motiver par écrit leur refus, au plus tard quinze jours après la date du CTPL créant le SIP. Ils seront ré-affectés au sein de la filière gestion publique sur un emploi situé à la résidence en surnombre le cas échéant »

Le CTPL s'étant déroulé le 03/02/2011 les agents concernés avaient jusqu'au **18/02/2011** pour formuler leur refus d'affectation au SIP. Au jour de la CAPL, aucune lettre de refus d'affectation n'a été reçue par la Direction Locale.

Par ailleurs, les agents de la filière gestion publique affectés au SIP pourront exercer une option pour être détachés dans la filière fiscale (demande de détachement à formuler sur papier libre-conférer circulaire du 6/3/09 page 12).



Le cadre A (de la Trésorerie de Gaillac) est affecté sur le SIP .Cette affectation locale sera validée par la suite en CAPN (troisième phase)

Les agents de la filière fiscale n'auront aucune démarche à accomplir. La dénomination de leur affectation locale sera changée en substituant SIP à CDI après passage en CAPL.

Vos représentants FO présents lors de ces CAPL :
Christophe CHAINET (Albi ville), Claudie GRANIER (TG), Maryse BARREAU (Castres-ville), Michel SUAU (Paierie), Eric FERREIRA (Albi ville).

